Ministère de la Justice

Octobre 2019



- Cour de cassation
- Juridiction inter régionale spécialisée
- Cour d'appel
- Chambre detachee de cour d'appel
- Tribunal supérieur d'appel
- Cour d'assises
- Tribunal criminel
- Tribunal judiciaire
- Tribunal de première instance
- Section détachée de tribunal de première instance
- Tribunal pour enfants
- Section détachée de tribunal pour enfants
- Tribunal de proximité
- Conseil des prud'hommes (greffe non fusionné)
- Conseil des prud'hommes (greffe fusionné)
- Tribunal du travail
- Tribunal de commerce
- Tribunal mixte de commerce
- Tribunal judiciaire à compétence commerciale
- Tribunal de première instance à compétence commerciale
- Greffe détaché
- Bureau foncier
- Maison de Justice et du Droit
- Ecole nationale de la magistrature
- Ecole nationale des greffes
- Localisation de la commune
- Limite de ressort d'une cour d'appel
- Limite de ressort d'un tribunal judiciaire
- Limite de ressort d'un tribunal de proximité
- Limite de ressort d'un département

En cas de nécessité, se référer au Code de l'organisation judiciaire

Direction des **services judiciaires**

Cour d'appel de Douai

D-15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE